

LE LAVAGE DES LAINES

Journal de Roubaix

INCRES ACME pour les écrits

Cinquante-sixième année. - N° 179

ADMINISTRATION : 71, Grande-Rue, à Roubaix

MERCREDI 28 JUN 1911

ABONNEMENTS & ANNONCES

LE NUMÉRO

ÉDITION DU MATIN

LE NUMÉRO

TARIF D'ABONNEMENTS

ABONNEMENTS & ANNONCES

LE NUMÉRO 5 Centimes

TOUS LES JOURS SIX ou HUIT pages

BUREAUX & RÉDACTION ROUBAIX, 71, Grande-Rue, Télép. 554 et 1070 TOURCOING, 33, rue Carnot, Téléphone 1240

TOUS LES JOURS SIX ou HUIT pages

LE NUMÉRO 5 Centimes

TARIF D'ABONNEMENTS

LE NOUVEAU MINISTÈRE

Le Circuit Européen: Chûte de Deux Aviateurs. - Le Crime du Vésinet: Nouvelles Arrestations en Belgique

NOTRE FLOTTE

Le général Langlois disait dans son discours de réception à l'Académie française: « Je suis fier de représenter l'armée parmi vous, et c'est en son nom que je vous remercie. Cette armée que nous aimons tous si passionnément, se recueille, travaille, et se prépare en silence à des graves événements sans cesse menaçants. Le jour où elle devra répondre à l'appel de la Patrie en danger, calme, fière, consciente de sa force, sûre d'elle-même, elle se dressera et hardiment pourra dire: je suis prête! »

Malheureusement il n'en est pas de même de l'autre élément de la Défense nationale: la flotte. De ce côté, c'est la décadence, c'est l'infériorité manifeste.

Il y a bien peu d'années cependant, nous étions seuls, avec l'Angleterre, à pouvoir parler haut sur la mer. Mais, au point de vue maritime, le caractère de notre époque vient à ce double fait que d'abord l'Allemagne s'est dressée, au-dessus de nous, en rival de l'Angleterre, qu'ensuite tous les pays ayant vue sur la mer ont voulu se pourvoir d'unités cuirassées de premier ordre, de ce Dreadnought, qui déclasse ses prédécesseurs. Avec les huit-nœuds, nous nous trouvons sur les océans en face d'une centaine. A la fin de la législature, notre flotte moderne, la seule qui compte, ne formera que 1/25 des forces mondiales de même ordre. Même dans la Méditerranée, notre prééminence d'hier n'existe plus.

Pouvons-nous nous laisser occuper de la France africaine, laisser insulter et ruiner nos côtes et nos ports méditerranéens! Pour évidente qu'elle soit, la nécessité d'un vigoureux et soutenu effort sur mer ne saurait échapper à nos yeux. L'opinion du pays ne marquant un souci nouveau de ses intérêts maritimes.

L'opinion réclame une formule navale, un plan d'action, un programme. Ce programme, nous pouvons l'entreprendre. On a travaillé, au ministère, depuis le passage de l'amiral Boué de Lapeyrière, à réparer la désorganisation des services. S'il reste encore à faire pour achever la concentration des efforts financiers et administratifs, la doctrine militaire, du moins, grâce à l'École supérieure de la marine, se dégage.

Il faut donc aujourd'hui nous défendre d'un pessimisme exagéré et, sans laisser incomplètes les réformes nécessaires, tendre au plus vite à une reconstitution matérielle. Il ne manque pas de voix découragées pour crier que nous n'y arriverons jamais, avec une administration qui, depuis trente ans, au prix de dépenses très supérieures à celles de l'Allemagne, ne nous a donné qu'une marine très inférieure à la sienne. Mais c'est là mal compter. N'oublions pas que, durant ces trente années, nous avons fait une politique coloniale et des conquêtes, entrepris des armements que l'Allemagne n'a pas connus: nous en devons payer les frais. Quant à la flotte actuelle de premier ordre, elle ne remonte pas si loin: elle est de la création de ces dernières années, au cours desquelles notre rivale a versé, comme toute, plus que nous à sa marine. Il est vrai qu'elle fait de son argent meilleur emploi, et que nous avons à gagner sur le gaspillage administratif, sur la dispersion des ports, sur le rendement des arsenaux. Du dernier budget naval de l'Allemagne, 54 % allaient aux constructions nouvelles contre 33 % chez nous, mais ce budget lui-même atteignait 530.877.000 francs et le nôtre 375.575.000 francs seulement.

Cet effort, les Allemands, avec moins d'intensité outre-mer et moins de puissance financière que nous, le soutiennent résolument. Avons-nous le droit de laisser grandir, à notre détriment, une disproportion de forces que rien ne justifie et qui nous menace dans notre vie même?

Le Conseil supérieur de la marine demande, pour 1918, en cuirassés ou grands croiseurs-cuirassés vraiment modernes, 45 unités de première ligne. Il faut les lui donner.

En réalité, nous sommes trop distants pour que la reconstitution de notre flotte ait le caractère d'une mesure budgétaire normale. Ce n'est d'ailleurs pas au budget annuel à régler l'exécution de plans continus, à longue échéance, exigeant, comme un programme naval, des prévisions, des engagements, des commandes. Et notre marine a besoin d'être non pas seulement entretenue, par des mesures régulières, en proportion avec ses rivaux, mais remontée à leur niveau par, nous le répétons, un vigoureux effort, rendu nécessaire par des retards accumulés.

Le Parlement devra donc, sans plus tarder, voter en bloc, en même temps qu'un programme, l'ensemble des crédits indispensables à son exécution. C'est la méthode budgétaire que l'Allemagne a adoptée; elle a eu recours à des emprunts spéciaux.

constitue le pire des calculs; c'est surtout vrai pour la Défense nationale. L'opinion commence à s'apercevoir de cette vérité; le Parlement la reconnaît aujourd'hui, il lui appartient d'agir pour en faire une réalité.

Jacques Rozières.

BULLETIN

27 juin. Le ministère Caillaux est officiellement constitué.

La Chambre et le Sénat ont voté le septième douzième provisoire et les crédits nécessaires à l'application de la loi sur les retraites ouvrières.

Les derniers concurrents du Circuit Européen d'aviation sont arrivés mardi à Bruxelles. Mercredi aura lieu la cinquième étape, Bruxelles-Roubaix.

L'enquête poursuivie en Belgique sur l'assassinat du rentier du Vésinet, a abouti à trois arrestations.

M. Labori a été élu bâtonnier de l'Ordre des avocats de Paris.

INFORMATIONS

M. Labori, bâtonnier de l'Ordre des avocats de Paris.

Paris, 27 juin. — M. Labori a été élu bâtonnier du barreau de Paris, par 614 voix sur 791 votants, en remplacement de M. Bussion-Billaud, dont le mandat était expiré.

L'incident Jouvelet-Lettellier.

Paris, 27 juin. — M. Robert de Jouvelet a envoyé ses témoins à M. H. Lettellier. Celui-ci a reçu mardi matin, il les a pris de lui accorder un délai de deux heures pour rechercher l'auteur de l'article injurieux. Ce dernier est M. Charlet, secrétaire de rédaction de "Le Travailleur".

Des tribunes s'écroulent dans une église.

Perpignan, 27 juin. — A Rodos, les tribunes de l'église se sont écroulées. Trois jeunes gens ont été précipités dans le vide, blessés.

Un sous-marin avarié.

Toulon, 27 juin. Au moment où le sous-marin "Topaze" appareillait pour effectuer des exercices, un arbre de couche s'est brisé. Le "Topaze" a dû être remorqué à la station des sous-marins.

Le sacre de Mgr Penon.

Aix, 27 juin. — Ce matin, à neuf heures au milieu d'une nombreuse affluente, a eu lieu le sacre de Mgr Penon, évêque de Montpellier, au lieu, en la cathédrale St-Sauveur, à Aix-en-Provence, la cérémonie du sacre de Mgr Penon, évêque de Montpellier.

La santé du Roi de Roumanie.

Bucarest, 27 juin. — Depuis samedi, la santé du Roi de Roumanie s'est aggravée. Le Roi est en extrême faiblesse. Dans les milieux de la Cour, on se montre très inquiet.

L'anniversaire de la Tour d'Auvergne.

Carhaix, 27 juin. — L'anniversaire de la mort de la Tour d'Auvergne a été célébré, mardi, par la ville de Carhaix. Après la cérémonie religieuse les honneurs militaires ont été rendus au premier grenadier de France. Devant la statue, les musiques ont joué la "Marseillaise". Les troupes ont ensuite défilé devant le monument.

Le Kaiser décoré M. Pierpont Morgan.

Berlin, 27 juin. — L'Empereur a conféré à M. Pierpont Morgan l'ordre de l'Aigle Rouge, en reconnaissance au cadeau que le milliardaire lui fit de la lettre autographe de Luther à Charles Quint.

Le pourvoi de Zislis.

Mulhouse, 27 juin. — Le pourvoi interjeté par le dessinateur Zislis a été rejeté par la Cour de Leipzig.

Les Affaires Marocaines

L'ACTION DE L'ESPAGNE

Madrid, 27 juin. — Continuant sa campagne au sujet des objections soulevées contre l'occupation d'El-Ksar, le "Heraldo" déclare que le problème marocain, suivant le mot de Bismarck, se décidera en Europe et non pas en Afrique.

L'Imparcial a prié que le consul de France à Tetouan incite les notables à protester contre la construction par les Espagnols du chemin de fer entre Ceuta et le poste du mont Negron.

Larache, 27 juin. — Le bruit continue à circuler d'une prochaine marche des Espagnols sur Ouezzan à la suite de l'arrivée de nouvelles troupes qui viennent de débarquer.

A MARAKECH

Marakech, 27 juin. — Le khalifat d'El-Glaoui, près de la tribu des Mesfioua a suscité des troubles contre le nouveau caïd de la tribu; il en est résulté une bagarre au marché du mercredi à Mesfioua, au cours de laquelle, cette nouvelle a produit une panique au melah de Marakech.

L'AFFAIRE DE TOULON

Toulon, 27 juin. — L'enquête s'est poursuivie ce matin, sur l'affaire des matelots de l'Etat. L'accusation d'espionnage a été écartée, mais celle de vols, détournement et cambriolage a été maintenue.

Deux des matelots emprisonnés ont été formellement inculpés, et la police spéciale est sur la piste d'une complicité civile importante.

La mort de la Princesse Clotilde

LES CONDOLÉANCES

Rome, 27 juin. — M. Barrère, en sa qualité de bey du corps diplomatique, a présenté ses condoléances à la famille royale à l'occasion du décès de la princesse Clotilde. D'autre part, le roi Albert I^{er} de Belgique, a adressé en son nom et au nom de la Reine, un télégramme de condoléances au prince et à la princesse Napoléon.

La comtesse de Flandre a également télégraphié à Leurs Altesses Impériales et Royales, au château de Moncalieri.

Le Ministère Caillaux est officiellement constitué

C'EST EN GRANDE PARTIE L'ANCIEN MINISTÈRE MONIS

LES NOUVEAUX MINISTRES SONT : MM. AUGAGNEUR, DE SELVES, LEBRUN, RENOULT & BESNARD

MM. Poincaré et Etienne ont refusé de faire partie de la combinaison

L'IMPRESSION AU PARLEMENT

Paris, 27 juin. — Le ministère Caillaux est officiellement constitué.

Les décrets nommant les nouveaux ministres paraîtront mercredi matin à l'Officiel. Après avoir présenté ses collaborateurs à M. Fallières, M. Caillaux a tenu avec eux un Conseil de cabinet pour arrêter les termes de la déclaration ministérielle qui sera lu vendredi au Parlement.

Voici la composition officielle du nouveau cabinet :

Présidence du Conseil, Intérieur, M. CAILLAUX, député de la Sarthe;

Justice : M. CRUPPI, député.

Affaires étrangères : M. DE SELVES, sénateur du Tarn-et-Garonne;

Guerre : M. MESSIMY, député de la Seine;

Marine : M. DELCASSE, député de la Seine;

Finances : M. KLOTZ, député de la Somme;

Instruction Publique : M. STEEG, député de la Seine;

Commerce : M. COUYBA, sénateur de la Haute-Saône;

Travaux Publics : M. AUGAGNEUR, député du Rhône;

Agriculture : M. PAMS, sénateur des Pyrénées-Orientales;

Colonies : M. LEBRUN, député de Meurthe-et-Moselle;

Travail : M. RENOULT, député de la Haute-Saône;

Sous-secrétaires d'Etat, intérieur : M. MALVY, député du Lot; postes : M. CHAUMET, député de la Gironde; beaux-arts : M. DUJARDIN-BEAUMETZ, député de l'Aude; finances : M. RENÉ BESNARD, député d'Indre-et-Loire.

Voici maintenant le récit des démarches faites par M. Caillaux avant d'arriver au dénouement de la crise.

Les démarches de M. Caillaux

Paris, 27 juin. — M. Caillaux est sorti de son domicile particulier ce matin à 9 heures et demie. Il s'est rendu au ministère de la marine où il a eu, avec M. Delcasse, un entretien sur la situation politique. Il est allé ensuite au ministère des affaires étrangères où il voulait conférer avec M. Cruppi de la situation politique. Il n'a pas rencontré ce dernier. Il entra alors au ministère des finances où M. Cruppi le rejoignit.

Un instant après il reçut aussi MM. Pams, Steeg et Messimy.

A 11 heures 40, il alla faire, à M. Camille Pelletan, une visite d'amitié, qui se prolongea jusqu'à midi et demi. Il revint alors au ministère des finances, où il reçut quelques amis, notamment MM. Perchet, Pédahre, Ribière et René Besnard.

M. Klotz qui avait rendez-vous à midi avec le futur président du Conseil ne l'a pas trouvé. A 4 heures, il recevait les journalistes à qui il communiquait ce que nous venons de relater. « Je me dispose à déjeuner, a-t-il ajouté; aussitôt après, j'irai faire savoir au Président de la République que j'ai accepté en principe de former le nouveau Cabinet.

Une note officielle

Voici, d'ailleurs, une note officielle, qui confirme ces renseignements :

M. Caillaux a continué ce matin ses consultations sur la situation politique. Il a été reçu, tout d'abord chez M. Delcasse puis chez M. Cruppi, il ne l'a pas rencontré. Ce dernier est venu quelques instants plus tard le retrouver au ministère des finances.

M. Caillaux a reçu également au ministère des finances MM. Pams, Steeg et Messimy. Après s'être entretenu avec eux, il est allé chez M. Camille Pelletan à qui il a fait une visite amicale.

M. Caillaux se rendra au début de l'après-midi à l'Elysée afin d'annoncer au président de la République qu'il accepte en principe de former le nouveau cabinet.

Ceux qui refusent

Ajoutons que M. Poincaré et M. Caillaux avaient offert le portefeuille des affaires étrangères s'est refusé. M. Caillaux désirant très vivement s'assurer sa collaboration, lui a proposé le ministère de la Guerre. M. Poincaré a également décliné cette offre, ajoutant qu'il ne croyait pouvoir, dans les circonstances présentes, accepter le portefeuille de la Justice. M. Caillaux n'ayant pas cru devoir, pour des raisons d'ordre politique, accéder à ce désir, M. Poincaré ne fera pas partie de la future combinaison.

A défaut de M. Poincaré, M. Caillaux compte s'adresser pour le portefeuille des affaires étrangères à M. de Selves, qui, croit-on, acceptera.

Le choix du nouveau ministre de la Guerre n'est pas définitivement arrêté. Toutefois, il se pourrait que M. Messimy fut appelé à ce poste pour lequel, cependant il est encore question de M. Etienne.

M. Messimy serait remplacé aux colonies

par M. Lebrun. M. Cruppi a accepté le portefeuille de la Justice sous la seule condition admise qu'il n'y aurait pas, Place Vendôme, de sous-secrétaires d'Etat et que les services pénitentiaires demeureraient dans les attributions de la Garde des Sceaux.

Pour le portefeuille du Commerce, M. Caillaux avait songé à M. Chaumet, mais par suite de la nécessité de faire rentrer dans le prochain cabinet un troisième sénateur, il a résolu d'appeler, soit M. Couyba, soit M. Jean Dupuy. M. Chaumet conserverait le sous-secrétariat d'Etat des P. T. T., le sous-secrétariat d'Etat aux finances qui avait été supprimé sous le ministère Briand, sera rétabli et confié à M. René Besnard.

Vers midi une nouvelle liste était donnée, qui ne différait guère de la liste définitive que nous donnons plus haut.

M. Caillaux à l'Elysée

Il informe M. Fallières qu'il accepte définitivement de former le nouveau Cabinet

Paris, 27 juin. — M. Caillaux s'est rendu à 2 h. 30 à l'Elysée, il a eu, avec le Président de la République, un entretien de 20 minutes. M. Caillaux a annoncé, au Chef de l'Etat, qu'il acceptait la mission de former le nouveau Cabinet. En quittant l'Elysée, M. Caillaux s'est rendu au ministère des Finances, où il va conférer avec ses futurs collaborateurs.

Une conférence au Ministère des Finances

En rentrant de l'Elysée, M. Caillaux a reçu MM. Klotz et Etienne.

M. Etienne est sorti un moment après, disant qu'il était simplement venu faire un bout de causette, qu'il n'avait rien accepté ou refusé et qu'il réfléchissait.

A 4 heures un quart M. Léon Bourgeois arrive.

M. Bourgeois nous a déclaré qu'il vient de s'entretenir de la situation politique avec M. Caillaux.

M. Augagneur et M. Messimy arrivent à 4 h. 15. M. Chaumet à 4 h. 20, ensuite MM. Cruppi, René Renoult, Steeg et René Besnard.

M. Caillaux a également reçu, au ministère des Finances, M. Ribière, député de l'Yonne, qui l'a entretenu de la question de la réforme électorale, et MM. Pédahre et Lenoir, députés de la Marne, qui l'ont entretenu de la question relative aux délimitations.

Le portefeuille de la Guerre

On sait qu'il avait été question de M. Etienne pour le ministère de la Guerre.

Dans ce cas, M. Messimy resterait aux Colonies, et M. Lebrun ne ferait point partie de la combinaison.

Vers six heures, le bruit d'après lequel M. Etienne accepterait l'offre de M. Caillaux, s'accrédite de plus en plus, et M. Augagneur le confirme en disant que M. Etienne est en conférence avec M. Caillaux et qu'il n'a point dit son dernier mot.

M. Etienne le refuse

Après M. Poincaré, M. Etienne a refusé le ministère de la Guerre. Dans les entretiens qu'il a eus avec M. Caillaux, le député d'Oran lui a déclaré qu'il n'accepterait le portefeuille de la Guerre que si la politique que, selon lui, la France doit suivre au Maroc, était approuvée par le nouveau cabinet.

M. Caillaux craignant que les idées de M. Etienne sur ce point ne soient pas en concordance avec celles de certains de ses futurs collaborateurs, a réservé sa réponse.

Vers sept heures et demie, on annonce que M. Etienne a définitivement refusé le ministère de la Guerre.

M. Caillaux est parti pour l'Elysée soumettre la combinaison à M. Fallières.

Celui-ci a ratifié le choix de M. Caillaux.

Ce dernier est alors revenu au ministère des Finances et a annoncé officiellement à la presse la constitution définitive du cabinet.

Le ministère Caillaux et le Parlement

L'impression à la Chambre

Paris, 27 juin. — L'enthousiasme du premier jour pour la combinaison Caillaux, a fait place à une froideur marquée. On apprend en effet que la plupart des têtes sur lesquelles comptait le nouveau président du Conseil se dérobaient.

On commente le fait que M. Poincaré refuse, après M. Léon Bourgeois, le ministère des Affaires étrangères. On ne commente pas moins le choix de M. de Selves. On dit que si M. Caillaux tient tant à l'envoyer au quai d'Orsay, c'est qu'il réserve la préfecture de la

Seine à M. Delauney, qui fut préfet de la Sarthe et son candidat pour le gouvernement général de l'Algérie. Mais on fait observer que M. de Selves ou Poincaré, au point de vue politique ou parlementaire, ce n'est pas précisément la même chose.

De même on considère avec quelque dédain, l'attribution d'un ministère aussi important que celui de la Guerre, au capitaine Messimy.

La nomination de M. Augagneur aux Travaux publics, soulève surtout les plus vives récriminations. On est unanimement d'accord pour dire que c'est un défi au bon sens. A ceux disent même une folie. En tout cas une cause sérieuse de faiblesse pour le nouveau cabinet.

Un ancien ministre du cabinet Briand disait lui-même la joie que lui cause cette faute de M. Caillaux. « Augagneur, disait-il, voudrait serrer la vis à tout le monde, aux Compagnies, aux cheminots, à Caillaux lui-même. On ne comprend pas comment pour un poste où après le passage malheureux de M. Dumont, il fallait un homme de tact et de souplesse, on ait songé à l'autoritaire et cassant Augagneur. »

M. Jaurès se lamonte sur le délaquement de M. Dumont et Paul Boncour. « La disgrâce de M. Dumont, dit-il, provient de ce qu'il avait nettement pris position contre les grandes Compagnies de chemins de fer; celle de M. Paul Boncour est un dévouement au discours dans lequel ce dernier avait pris les engagements que nous lui demandions sur l'amélioration des retraites. C'est une bien mauvaise indication. »

Au point de vue proportionnaliste, M. Jaurès fait observer que M. Augagneur est un arondissementier farouche.

En somme, du côté de l'extrême gauche, on est pour le moment inquiet et mécontent, et l'on baptise volontiers la combinaison de : « ministère de vacances. »

Les radicaux et radicaux-socialistes ne cachent plus le mécontentement. La déception que leur cause la combinaison Caillaux a été prise par la commission du budget et ratifiée par la Chambre d'incorporer dans le projet de douzième provisoire les crédits pour l'application de la loi sur les retraites ouvrières, alors que M. Caillaux, hier encore, s'y était déclaré opposé, est considérée comme un mauvais tour de cochon.

Les unités sont très excitées.

Les radicaux-socialistes sont mécontents de plusieurs choix et surtout de certains excès.

M. Delmire se plaint qu'on ait écarté tout d'abord M. Berthelette au lieu de M. Pelletan. M. Pelletan déclare qu'il n'est pas satisfait, et comme on lui en demande la raison, il répond : « Ce serait trop long à vous expliquer. »

Les proportionnalistes veulent mettre le cabinet en demeure de s'expliquer nettement dès le premier jour.

D'autre part, les arondissementiers sont très froissés de certaines allusions à la dissolution, faites par M. Ajam, qu'ils considèrent à tort ou à raison, comme le porte-parole de M. Caillaux.

On est persuadé que le ministère à peine formé va se trouver aux prises avec les plus graves difficultés et on ne voit aucun groupe décidé à le soutenir énergiquement, ce qui fait dire à un vieux parlementaire, M. Sarradon, questeur de la Chambre : « Je ne me souviens pas d'avoir vu une situation aussi difficile. »

Et déjà l'on interpelle!

A peine est-il formé, que le cabinet Caillaux est déjà interpellé : par M. F. Buisson sur ses intentions en ce qui touche la réforme électorale; de M. Paul Meunier sur la question des délimitations; du commandant Driant sur l'organisation du haut commandement en temps de paix et en temps de guerre; de M. Delahaye sur l'invasion croissante du marché français par les valeurs étrangères.

Seine à M. Delauney, qui fut préfet de la Sarthe et son candidat pour le gouvernement général de l'Algérie. Mais on fait observer que M. de Selves ou Poincaré, au point de vue politique ou parlementaire, ce n'est pas précisément la même chose.

De même on considère avec quelque dédain, l'attribution d'un ministère aussi important que celui de la Guerre, au capitaine Messimy.

La nomination de M. Augagneur aux Travaux publics, soulève surtout les plus vives récriminations. On est unanimement d'accord pour dire que c'est un défi au bon sens.

Un ancien ministre du cabinet Briand disait lui-même la joie que lui cause cette faute de M. Caillaux. « Augagneur, disait-il, voudrait serrer la vis à tout le monde, aux Compagnies, aux cheminots, à Caillaux lui-même.

M. Jaurès se lamonte sur le délaquement de M. Dumont et Paul Boncour. « La disgrâce de M. Dumont, dit-il, provient de ce qu'il avait nettement pris position contre les grandes Compagnies de chemins de fer; celle de M. Paul Boncour est un dévouement au discours dans lequel ce dernier avait pris les engagements que nous lui demandions sur l'amélioration des retraites. C'est une bien mauvaise indication. »

Au point de vue proportionnaliste, M. Jaurès fait observer que M. Augagneur est un arondissementier farouche.

En somme, du côté de l'extrême gauche, on est pour le moment inquiet et mécontent, et l'on baptise volontiers la combinaison de : « ministère de vacances. »

Les radicaux et radicaux-socialistes ne cachent plus le mécontentement. La déception que leur cause la combinaison Caillaux a été prise par la commission du budget et ratifiée par la Chambre d'incorporer dans le projet de douzième provisoire les crédits pour l'application de la loi sur les retraites ouvrières, alors que M. Caillaux, hier encore, s'y était déclaré opposé, est considérée comme un mauvais tour de cochon.

Les unités sont très excitées.

Les radicaux-socialistes sont mécontents de plusieurs choix et surtout de certains excès.

M. Delmire se plaint qu'on ait écarté tout d'abord M. Berthelette au lieu de M. Pelletan. M. Pelletan déclare qu'il n'est pas satisfait, et comme on lui en demande la raison, il répond : « Ce serait trop long à vous expliquer. »

Les proportionnalistes veulent mettre le cabinet en demeure de s'expliquer nettement dès le premier jour.

D'autre part, les arondissementiers sont très froissés de certaines allusions à la dissolution, faites par M. Ajam, qu'ils considèrent à tort ou à raison, comme le porte-parole de M. Caillaux.

On est persuadé que le ministère à peine formé va se trouver aux prises avec les plus graves difficultés et on ne voit aucun groupe décidé à le soutenir énergiquement, ce qui fait dire à un vieux parlementaire, M. Sarradon, questeur de la Chambre : « Je ne me souviens pas d'avoir vu une situation aussi difficile. »

Et déjà l'on interpelle!

A peine est-il formé, que le cabinet Caillaux est déjà interpellé : par M. F. Buisson sur ses intentions en ce qui touche la réforme électorale; de M. Paul Meunier sur la question des délimitations; du commandant Driant sur l'organisation du haut commandement en temps de paix et en temps de guerre; de M. Delahaye sur l'invasion croissante du marché français par les valeurs étrangères.

Le CONCOURS FÉDÉRAL des Sociétés